

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le président du comité technique,

Nous y sommes. Voici l'aboutissement de mois de passages en force, de réunions Zoom, Teams, Webex à sens unique. Voici LA réponse de la DGAC à la crise économique majeure que subit le transport aérien et qui pourtant ne rapportera pas 1 euro dans les caisses du budget annexe.

Voici venu le temps d'imposer les réserves opérationnelles.

Un bijou de technocratie. Un dispositif abscons qui vise à administrer ce qui relève de l'opérationnel, tout en imposant aux opérationnels de pallier les manquements de l'administratif.

Une marche au pas sous couvert de traiter l'éventuelle surcapacité de contrôleurs aériens en les gratifiant d'un nouveau cadre juridique.

Assurément, des remerciements de la DSNA envers les contrôleurs de n'avoir jamais failli à leur mission de service public de rapatrier les ressortissants européens dans leurs pays respectifs et d'assurer la continuité du service de la navigation aérienne pendant toute la durée de cette crise sanitaire sans précédent.

Des remerciements enfin pour s'être investis comme jamais sur les simulateurs pour à la fois maintenir leurs compétences et continuer la formation initiale.

Mieux ! À contre-courant, le service fait table rase d'années d'accords sociaux locaux qui ont transformé le CRNA Est en centre moteur de la DSNA, dans le but d'augmenter la capacité du centre. Une véritable liste du père Noël : suppression de jours de congés, diminution du droit à absence, élargissement du périmètre des recyclages dirigés, rétablissement de la vacation complémentaire...

Il y a une transformation électronique à faire passer. La DSNA s'en souvenait-elle ?

Les crises révèlent les Hommes et ce véritable krach social souligne le manque flagrant de considération envers les contrôleurs aériens de nos encadrants, du local jusqu'à l'échelon central. Cette irrévérence se manifeste aujourd'hui par un ordre du jour au mieux maladroit, voire sciemment provocateur. Où d'un côté, l'on traite de la reconduction des expérimentations des personnels techniques ; et de l'autre, du diktat des réserves opérationnelles.

Les contrôleurs ont une mémoire monsieur le président. Ils n'oublieront pas que parmi les corps techniques de la DGAC, ils sont les seuls soumis à des mesures punitives. La gestion efficace en temps réel du trafic aérien, la bonne conduite de la transformation électronique et la limitation des délais au moment de la mise en service de 4-Flight ne peuvent se faire sans les contrôleurs aériens.

Le moment venu, l'heure des comptes fracassera le mur de la reprise du trafic. Communiquez bien en haut lieu monsieur le président que les tabous sont en train de tomber aussi, chez les contrôleurs aériens.